

grande quantité de vêtements et du linge, ainsi que 12 bouteilles de vin blanc. De graves soupçons pèsent sur le sieur Jean-Baptiste Delay, 48 ans, journalier à Leforest, qui a déjà subi une condamnation de quarante jours de prison pour vol; les gendarmes ont fait des perquisitions dans sa maison. Ils ont retrouvé une des bouteilles de vin sur un tas de fumier. Delay a été mis en état d'arrestation et conduit jeudi à la prison de Bethune. On recherche ses complices: les frères Chastelain.

UN DÉGOUTANT PERSONNAGE

Oignies, 11 janvier. Un nommé Jean-Baptiste Rainet, 57 ans, ouvrier mineur, demeurant chez son frère au n° 56 du boulevard d'Oignies, a été arrêté pour avoir volé sa nièce Joséphine, âgée de 12 ans et conduit à la prison de Bethune.

M. Marchand, juge d'instruction s'est transporté vendredi après-midi à Oignies. Les constatations médicales ont été faites par le docteur Ragomon.

MORT D'UN PARRICIDE

Arras, 11 janvier. Fleury Wagon, l'auteur du drame de Gienvichy, qui, dans un accès de folie furieuse, avait tenté d'assassiner sa mère octogénaire et qui, miné par la phthisie et l'alcoolisme, avait dû être mis en observation à l'hôpital d'Arras, vient d'y mourir.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Halluin, 11 janvier. Les tisserands de la fabrique Lemaitre, au nombre de 300 environ ont repris le travail hier matin. M. Lemaitre a fait sur ces articles des concessions importantes et le nouveau tarif a été jugé acceptable par les ouvriers.

Il n'en est pas de même pour ce qui concerne le tissage Defretin. Le tarif Defretin (toiles) étant de beaucoup supérieur à celui de la maison Defretin a été accepté par les ouvriers.

Pour les linges de table, les ouvriers n'ont pu se baser sur aucun des tarifs en usage dans les autres fabriques.

Si ces tarifs comprennent des élévations de prix pour certains ouvrages, par exemple d'autres articles sont moins élevés que ceux des autres conditions qui favorisent les tisserands en étant préjudiciables pour une grande partie de leurs camarades.

En cette circonstance, les tisserands ont montré un rare esprit de solidarité, ils veulent que satisfaction soit donnée à tous et mettent cette condition à la reprise du travail.

Les ouvriers ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

Les tisserands ont offert à M. Defretin un défilé pour tous les ouvriers qui font encore l'objet de la grève, un tarif qui sera au moins de dix pour cent en moins que celui des autres fabriques.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Electeurs Roubaixiens, De 1888 à 1892 le Conseil municipal réactionnaire de M. Julien Lagache a voté la somme de 867 000 francs pour le Bureau de Bienfaisance.

D 1892 à 1896, c'est-à-dire pendant la même période de temps, le Conseil municipal socialiste a voté pour le même établissement charitable la somme de 1,075,000 francs.

Soit une différence en plus de 208,000 francs. Electeurs jugez et concluez !...

Les employés de la gare Des plaintes nombreuses nous sont déjà parvenues au sujet du surmenage auquel sont soumis les employés de la gare.

On fait faire aux employés des journées de 12, 14 et 15 heures, quelquefois 18 et 20 heures sans arrêt les jours de changement. Ce sont surtout les hommes d'équipe de la grande vitesse qui sont les plus surmenés.

Nous appelons sur ce point l'attention de M. l'inspecteur du travail. Ce fonctionnaire, largement rétribué par l'Etat, doit avoir à cœur de faire respecter la loi de 1894, et il nous semble que la compagnie du chemin de fer du Nord ne doit pas être plus tolérée que les industriels.

Allons, M. l'inspecteur, quelques simples procès-verbaux à la riche compagnie et vous verrez que les employés de la gare de Roubaix ne seront plus astreints à de aussi longues et exténuantes journées de travail.

Ils vous en remercieront, soyez-en assurés.

Une œuvre de bienfaisance Aujourd'hui dimanche 12 janvier aura lieu une soirée chantante à l'estaminet Henri Serhinche, dit l'Yp, place Verte, près de la rue Sebastopol.

Cette soirée, qui commencera à sept heures, est organisée sous les auspices de la N.V.E. section (lectorale) au profit d'une œuvre de bienfaisance. Nous invitons nos amis à s'y rendre.

Communications et Avis divers AVIS — Les détenteurs de chansons des sœurs données au groupe la F. S. Sociale et l'Avant-Garde de sont priés de les retourner dans le plus bref délai possible pour régler les comptes.

Choix de la Société Ouvrière. — La commission a l'honneur de porter à la connaissance de ses membres que les répétitions auront lieu comme suit jusqu'à nouvel ordre.

Repetitions partielles: Les mardis à 8 h 1/2 précises pour les basses. Les mardis à 9 heures pour les premiers tenors. Les mercredis à 8 h 1/2, pour les barytons. Les mercredis à 9 heures pour les basses.

Tous les vendredis à 8 h 1/2 précises, répétition générale.

Signifié aux ouvriers peintres. — La Chambre syndicale des ouvriers peintres de Roubaix et de la banlieue informe ses membres qu'à l'avenir, les assemblées se feront le dimanche et dimanche de chaque mois au lieu du dimanche.

Les membres de cette corporation sont priés de se réunir aujourd'hui 12 janvier en leur local habituel.

Tres urgent.

Groupes des Amis de la B. C. — Le groupe les Amis de la B. C. se réunira aujourd'hui 12 janvier, à 4 heures précises du soir, au siège habituel, chez Vananor, rue de l'Ommelette, 28.

Tres urgent.

Groupes des Amis de la B. C. — Le groupe les Amis de la B. C. se réunira aujourd'hui 12 janvier à 1 heure du soir, chez le citoyen Laître, près de la Place.

Ordre du jour: Elections municipales de nuit.

Concerts et Spectacles Grand-Théâtre-Hippodrome. — Jeudi 16 janvier, spectacle de gala. Première représentation à Roubaix. Le Roi de Lahore, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de Massenet. Au 2e acte, grand ballet donné par Miss Pasture et Paris et les dames du Ballet. Prix des places ordinaires. Bureaux à 7 h 1/2. Rideau à 8 h.

Pour la lutte de l'ISTE ROUBAIN. — Produit d'une quête faite chez Vananor, rue de l'Ommelette, 28, au profit de la lutte de l'ISTE. Le groupe de républicains non vendus et pas à vendre à la réaction opportuno-cléricale (le vers), 11 (9). — Un groupe de républicains non vendus et pas à vendre à la réaction opportuno-cléricale (le vers), 8 (5).

Un groupe de socialistes de chez Chose et Machin qui désormais reconnaissent l'honnêteté de nos idées qui fut prouvée par la fuite de Deschamps Tartarin, 4, 25. — Un groupe de socialistes de chez Chose et Machin, 4, 10. — Un amateur de lutte, (le vers), 5, 50.

Un bon citoyen, 2 fr. — Produit de la quête faite à la soirée des Défenseurs de l'humanité, estaminet de la Nouvelle Hollande, rue de France, 20, 25. Total de la 4e liste, 78 10 Total des listes précédentes, 343 50 Total général, 421 60

POUR LES GRÉVISTES DE CARMAUX 00c Liste Après une partie de Réchettes, 1,80. — Liste 91 du groupe les Vengeurs de Fourmies, 408 25. — Liste 408 du groupe les Défenseurs de l'humanité et l'humanité de la Nouvelle Hollande, rue de France, 20, 25.

1,70. — Après le banquet d'une société de vingt, 5 fr. — Un porteur de pain qui change de voie, 50. — Liste 292 du groupe la Rampe ouvrière, 1,05.

Liste 115 du groupe les Egalitaires 6 fr. 70. — Après une partie d'arabes, quête faite par un citoyen en faveur des victimes du conseiller général 2 fr. 32. — Un groupe de tisseurs de Fourmies pour les victimes du conseiller général 2 fr. 70. — Quête faite après la fête St-Eloi par les éboueurs chez Jules Baudaire, rue Decrême, 2 fr. 05.

Un groupe d'amis qui remercie Alfred Motié de la bonté qu'il a eue pour ses ouvriers, 1,75. — Quatre ouvriers de chez Mathon Dubrulle à quatre frères de misère, 1 fr. — Liste 53, 4, 10. — Quête faite après une partie de piquet chez H. Dupont, cabaretier, rue Paul Bert à l'Allumette à Croix, par Lefebvre, dit Dragon, 2 fr.

Liste 300 de chez Vananor au Pile, 2,00. — Quête faite chez Dulaudrier, 28, rue de l'Ommelette, 2,25. — Remis par le citoyen secrétaire de la coopérative la Paix, 13,50. — Une note venue au Petit Lannoy chez le citoyen Dujardin pour que les ouvriers puissent continuer la lutte contre le patronat, 3,00. — Quête faite par M. Colinge à l'estaminet de la Bonne Idée, rue de Wazemmes, 18, Lille, 1,70.

Liste 845 de Carmaux, de chez Joseph Dedocher, estaminet du Petit Couvoyeur, rue de Moulouze 13 fr. 65. — Liste 842 de Carmaux à Lesage 2 fr. 80. — Liste 847 de Carmaux à Napoléon Debock, estaminet de la Cloche à Croix 6 fr. 50. — Un citoyen de chez Hendrick 1 fr. — Après une chanson socialiste à la Maison du Peuple, 1,70.

Liste 432 de chez Nya 1,25. — A la recherche du Bon Dieu du Veau d'Or, 0,50. — H. D. (47e vers.), 0,50. — Liste 153 du citoyen Vard, 2,25. — Liste 38 du groupe l'Egalité 5,35. — Liste 19 du groupe l'Egalité 0,70. — Liste 333 de chez Gonze, rue de Blancheraillet 7,65. — Liste 338 de chez Caillaux, rue du Rempart à Lannoy, 5,75. — Produit du tronç 41, et de la liste 93 remise à Vaillant, 4,60. — Liste 151, 2,20. — Liste 434 de chez Terrain, 1,35. — Liste 141, 142 et 144 de chez Holyack, 21 fr. 15.

Total de la 6e liste, 415,32 Total des listes précédentes, 7,182,66 Total général, 7,597,98

Avis aux camarades. — Il y a encore 103 listes de la souscription, ouverte par notre journal qui ne sont pas encore rentrées. Nous prions tous les détenteurs des listes portant ces numéros:

17 46 47 48 50 61 65 83 84 89 113 132 143 145 148 149 152 164 165 167 175 181 182 183 184 185 196 197 212 213 221 181 235 237

238 — 247 — 358 — 264 à 384 inclus — 289 — 290 — 294 — 295 — 308 — 312 — 318 — 319 — 317 — 318 — 323 à 350 inclus — 351 — 352 — 353 — 354 — 355 — 356 — 406 — 407 — 418 — 420 — 423 — 425 et 433 — de les retourner dans le plus bref délai possible afin de régler la situation.

L'Administration LYS-LES-LANNOY. — Incendie d'une ferme. — Vendredi soir, deux voyageurs descendant du « car électrique » vers neuf heures se dirigèrent sur Toufflers, quand en passant devant la ferme de M. Gimetière, ancienne et exploitée par M. Lagache, ils aperçurent une fumée intense et des étincelles jaillirent du grenier formant grange à fourrage située au-dessus de l'écurie.

Ils allèrent frapper à la porte et durent attendre bien longtemps avant que l'on vînt leur ouvrir. Ils se trouvaient enfin en face du fermier qui était gravement blessé et un voisin, mais aussitôt qu'il sut que le feu était chez lui il perdit son sang-froid.

Les voyageurs saurèrent malgré les prières de ne pas s'exposer ainsi, le cheval du fermier qui, ahuri par les flammes qui embrasèrent toute l'écurie, des que la porte fut ouverte, ne voulut plus sortir.

Quelques malles et quelques brassées d'effets purent encore être sauvées et ce fut tout. Les flammes firent capituler les sauveteurs malgré leur courage. Le garde de Lannoy arriva le premier sur les lieux, puis les gendarmes et les pompiers, mais tous leurs efforts ne réussirent qu'à sauvegarder les habitations voisines.

Les dégâts sont couverts par une assurance contractée il y a très peu de temps. Heureusement pour ce pauvre fermier, probablement victime comme tant d'autres de la malveillance criminelle de quelques misérables qui depuis quelques temps, jettent la terreur dans tous les villages de la banlieue de Roubaix.

Les causes de cet incendie ne peuvent être attribuées qu'à la malveillance.

TOUS LES RHUMES Grippe, influenza, oppression, sont guéris et les maux soulagés instantanément par le Sirop des 24 heures. Tous ceux qui connaissent ce précieux et agréable médicament proclament sa grande efficacité. Prix 1 fr. 50. S'adresser pharmacie Couvreur, 20, rue Neuve, Roubaix.

TOURCOING Accident de voiture Le petit Eugène Desbarbieux, âgé de 3 ans, demeurant rue de Calais, s'amusa à jouer avec son frère sur la chaussée lorsqu'il arriva la voiture de M. D., marchand de juteux au Thieu, à Tourcoing.

Le conducteur n'ayant pas aperçu l'enfant ne put arrêter son cheval à temps et le petit fut projeté sous la voiture dont une des roues lui passa sur la jambe gauche.

Le docteur qui s'y donna ses soins a constaté la fracture du tibia.

L'incendie de la rue de Menin Les dégâts résultant de l'incendie qui a eu lieu chez M. Florent Roels, marchand tailleur, rue de Menin, sont plus importants qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Ils s'élevaient pour le locataire à 3000 fr. et à 600 fr. pour l'immeuble.

La maison appartenant à M. Dehoucq, boucher, rue de Menin.

Chicoriée du Travailleur La Chicoriée du Travailleur se trouve à Tourcoing, chez le citoyen Cateau (au Coq Anglais), rue du Brun Pain, et chez le citoyen Pennekoucke, ruelle Lepers, 100, à la Tossée.

Convocations et avis divers La Libré-pensée tourquennoise se réunira dimanche 12 janvier, à 5 heures du soir, en son local à la Brasserie Sociale, rue du Haze.

Ordre du jour important. — Présence indispensable. — Inscriptions de nouveaux adhérents. Le groupe les Vengeurs de Fourmies se réunira aujourd'hui en son local. HALLUIN. — Pour les grévistes. — Nous avons reçu: Liste n° 2 remise par le citoyen Arnaud Isidore, 2,00 Liste remise par Simon, 0,25 Quête faite par un groupe de 114 camarades, 10,25

LILLE

Accident Hier matin, vers 7 heures, M. Alcide Fauquembergue, 18 ans, décolléteur à La Madeleine, rue des Gatois, 84, passait cour de l'Épingle, rue du Curé-St-Sauveur, lorsqu'il glissa sur un mont d'ordures et tomba.

Dans sa chute il se fit une entorse au pied droit. Après avoir reçu les soins du docteur Hochstetter, le blessé a été reconduit à son domicile.

Arrestation Pierre Vanneder, 21 ans, manœuvre, a été arrêté pour coups et blessures volontaires à une fille soumise, habitant rue d'Austerlitz, 72.

Jules Godsmid, 30 ans, colporteur et Henri Hainaut, 19 ans, rattacheur, tous deux pour mendicité et vagabondage. — Ferdinand Van de Poel, peintre, pour l'infraction à un arrêté d'expulsion. — Henri Dryoel, 31 ans, poigreur, pour vagabondage.

Les Vols Ont été arrêtés, hier: Au 3e arrondissement: Bonnemeyers Guillaume, 13 ans, demeurant rue St-Genois, 36 bis, Missy Henri, 19 ans, journalier, sans domicile et Merckx Georges, 18 ans, journalier, demeurant cité Lefebvre, 2, pour vol de deux paires de pantalons au préjudice d'un sieur David, rue des Arènes, 10.

Au 4e arrondissement: Fyten Juliette, 35 ans, prostituée, demeurant rue des Etages, 32, pour vol d'un cache-noz.

Tir à la carabine Aujourd'hui dimanche, dans les salons de la Maison du Peuple, il y aura un grand concours de tir à la Carabine. (à 6 mètres), poulx au piquet et concours au billard-labyrinthe.

Superbes prix consistent en volailles et gibiers. Conditions: Pour chaque jeu un règlement spécial sera affiché dans la salle.

Les Vendeurs de journaux La Chambre syndicale des vendeurs de journaux de Lille et environs convoque ses membres en assemblée extraordinaire le mardi 14 janvier, à six heures du soir, au siège social du syndicat, 21, rue de Béthune.

L'ordre du jour étant des plus importants, la présence de tous les adhérents est indispensable. La Commission.

Mépris faits Procès-verbal a été dressé à la charge de la Vve Blot, 45 ans, marchande de légumes et de fruits, cour Dubus et à sa fille Léa, 17 ans, pot de l'un parapluie et de fruits au préjudice de Mme Courtcuissin, rue Masséna, 35.

Procès-verbal a été dressé à Camille Lammen, 32 ans, manœuvre, rue Malsence, 101, pour infraction à la loi sur le séjour des étrangers en France.

LE JEU DE MOTS CONGOLAIS Des savants du Congo la renommée est faite. Au Mont-Saint-Michel même on lit leurs journaux; dans l'hôtel du pays, quand on bat Pomelette, — Croyez-moi sur parole, — « on ne cause que de eux ! » Iris, au parlement Victor Vaisnier.

Six pour Cent de Rente LA BANQUE DE CREDIT DU VAR, 17, rue de l'Arrière, à Toulon, par l'importance des opérations immobilières, commerciales, grands travaux publics, etc., qu'elle traite, est en mesure de payer jusqu'à Six pour Cent, 6 pour 100 d'intérêt, suivant délai, aux personnes qui ont chez elle des dépôts en compte-réduit.

S'Y adresser pour tous renseignements.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE WAHAGNIES. — Une réunion. — Dimanche 12 janvier, à 5 heures du soir, dans la salle du citoyen Lemarre, Augustin.

Grand Réunion publique avec le concours assuré du citoyen Henri Ghesquier, conseiller général de Lille.

Ordre du jour. — Le Parti Ouvrier et les élections municipales; la République et l'agriculture.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI DORIGNIES. — Le droit des verriers. — Depuis les événements de Carmaux, il ne se passe pas de jours sans que les patrons verriers du Nord, ne fassent subir à leurs ouvriers toutes sortes d'humiliations.

Il font surtout mettre au ré, ut des bouteilles qui emmagasinent et qu'ils livrent ensuite au commerce profitant ainsi intégralement du fruit de la sueur ouvrière.

Les ouvriers veulent éviter tout conflit, voulant ensuite conjurer toute lutte entre le travail et le capital en attendant toutes les vexations patronales avec la plus grande résignation.

Mais comme les patrons veulent un conflit à tout prix, comme ils prennent la résignation des ouvriers pour de la lâcheté, ils se montrent arrogants et braves.

On sent, on voit qu'ils veulent la guerre. A Dorignies, le directeur de la verrerie cherche par tous les moyens à se procurer des ouvriers pour les faire travailler le dimanche — ce qui n'existe pas dans les verreries à bouillies (jours continus).

Ces ouvriers se réunissent aujourd'hui dimanche pour savoir si oui ou non le patron veut un conflit.

Il est tout évident que les ouvriers, ils ne veulent pas en souffrir plus.

ment dans les différentes communes où les délégués rendront compte de leur mandat; les délégués se réuniront à nouveau le dernier dimanche de janvier, pour arrêter le programme définitif qui sera ensuite soumis aux ouvriers.

Tous les ouvriers soucieux de leurs intérêts et de leurs droits se feront un devoir de assister aux différentes réunions en vue d'appuyer leurs élus dans la mission à eux confiée.

PAS-DE-CALAIS

CHRONIQUE LENSOISE

LE QUARTIER EST La Pétition

On sait que les habitants du quartier Est de la ville de Lens sont réunis plusieurs fois à l'hôtel des sapeurs-pompiers et qu'ils ont signé la pétition suivante:

« Messieurs les conseillers municipaux. Les soussignés propriétaires, commerçants et habitants du quartier Est de la ville de Lens, ont l'honneur de venir solliciter votre bienveillant appui pour affecter la place de la République comme emplacement d'une partie du marché.

Les raisons qui militent en faveur de cette affectation sont des plus sérieuses et nous vous prions de les examiner avec toute l'attention qu'elles peuvent comporter.

Les rues Thiers, Gambetta, de Paris, de la Gare, de la place Verte, du Château, Carnot, Pecqueur, de Douai, Eugène Bar, de la Collégiale, de l'Abattoir, des Jardins et contour de la place de la République ont des intérêts immédiats à la désignation de cette place pour la tenue d'une partie du marché tant au point de vue de la facilité pour les achats que sous celui des opérations de commerce qu'elles seraient appelées à faire.

Attendu que cette division du marché dont une partie serait sur la place de la République donnerait un mouvement considérable à la circulation et aux affaires des rues ci-dessus désignées.

A l'appui de notre requête nous vous exposons que beaucoup de villes et plus particulièrement Arras et Béthune ou les marchés divisés par quartiers donnent entière satisfaction aux intérêts généraux des habitants et commerçants de ces villes.

LES SIGNATURES Cette pétition est couverte de plusieurs centaines de signatures parmi lesquelles nous remarquons principalement celles de plusieurs conseillers municipaux, MM. Paul Sauvage, Douchet Jules, Bauduin, Froissart père, Garbez-Decq, Louis Haison, Penard, Lefebvre Louis et Louis Béhal Mouton.

ENTREE AVEC M. LE MAIRE Dans la dernière réunion les habitants du quartier Est avaient désigné une délégation avec mission de remettre à M. le Maire la pétition dont il s'agit.

Dire que qu'il faille parlementer pour obtenir ce qu'on veut, c'est être reçu à la Mairie est chose extraordinaire, car M. le Maire, toujours finissant, voulait recevoir publiquement les délégués dans une réunion à l'Alcazar.

« Attends si j'y vais, disait un des délégués, à l'Alcazar ou tu prépareras tes batteries pour nous faire insulter, on la connaît celle-là mon ami ! »

Les délégués tinrent bon et ainsi qu'ils l'avaient dit furent reçus à la mairie vendredi soir.

M. Wagon, tout de miel couvert, a reconnu le bien fondé de la réclamation des habitants du quartier Est et promis de soumettre la pétition à la commission des Finances qui donnera son avis, pour être ensuite, transmis au conseil municipal.

ENTRETIEN DE M. LE CLASSE En descendant de la Mairie après cette entrevue M. Wagon traita sa longue barbe se frottait les mains et semblait dire, comme je les ai bien roulés, voilà l'affaire terminée.

Nous ne pensons pas comme M. le Maire, car la pétition devra venir devant le conseil municipal et alors nous verrons les neuf conseillers qui l'ont signée défendre les intérêts de leurs électeurs.

Roburisme déconverte. — Pourquoi M. le maire, allez-vous soumettre à la commission des finances la pétition que l'on vous remet ? cette commission n'a rien à voir sur la demande qu'elle contient.

Nous seuls, qui nous sommes avec le droit de réglementer les marchés, et puis avez-vous consulté la commission des finances pour enlever le marché de la Grande Place et le porter sur le boulevard des Ecoles ? en face de votre pharmacie quel plus est ?

Votre roulerisme ne prend pas et en ce moment vous tenez trop sur la couverture, bientôt elle se déchirera, prenez garde.

LE COMITÉ Le comité de défense des intérêts du quartier Est, est composé comme suit: Président, Lefebvre-Delobel, conseiller municipal.

Vice-présidents, Lefebvre-Legrand, épicer en gros, Allart, négociant en grains. Secrétaire, Lallart, entrepreneur de menuiserie.

Les commissaires, Louis Béhal, conseiller municipal, Lamoy, cafetier, Baggo, négociant, Lefebvre Anatole, entrepreneur de peinture, Huleux, cafetier, Popot, négociant.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE BETHUNE. — Concert. — Si le temps n'est pas trop mauvais, la musique du 73e de ligne donnera un concert, aujourd'hui, à midi, sur la Grande-Place.

LE FOREST. — Vols divers. — M. Marchand, juge d'instruction s'est transporté vendredi après-midi avec M. Hémin, son commis-greffier, à Leforest pour y procéder sur place à une enquête au sujet du vol commis chez la Vve Platel. Des perquisitions ont été opérées chez les parents de Jean-Baptiste Delay, l'auteur soupçonné du vol. Nous n'en connaissons pas encore le résultat.

COURRIER DES THÉÂTRES

Grand Théâtre de Lille Dimanche, 1re représentation reprise de La Servante ou l'Épousée de M. de B. Barthe et Eugène Nougès.

Nous voyons en tête de la distribution nos excellents artistes Daragon, Richard, Murat et Cartazzi.

Werther qui, dans sa 1re représentation, a obtenu un immense succès sera joué probablement pour la dernière fois de la saison par suite de la marche du répertoire.

La Mascotte, également dernière représentation, l'amusante opérette qui a obtenu un grand succès à chaque représentation. M. Costard remplira le rôle de Laurent, et Montfort celui de Pippo.

PROGRAMME DES SPECTACLES GRAND THÉÂTRE DE LILLE Direction: A. VIGUIER Dimanche 12 Janvier Bureau à 5 h. — Rideau à 5 h. 1/2. LA SERVANTE OU L'ÉPOUSÉE DE M. DE B. Barthe et Eugène Nougès. 7 actes. WERTHER, opéra en 3 actes. LA MASCOTTE, opérette en 3 actes. Lundi 13 Janvier LES CROCHETS DU PÈRE MARTIN, drame en 5 actes. FAUC TOUPINEL, comédie en 3 actes.

La Révolution de Courtrai

Compagnons socialistes attention. Les mouchards des jésuites sont à l'œuvre

Vous qui allez vous habiller à Courtrai n'oubliez pas que les jésuites possèdent dans cette ville des centaines de boutiques gérées par des hommes de paille qui vous mouchardent lorsque vous entrez chez eux. Compagnons socialistes, si vous voulez être certains allant à Courtrai de ne pas dépenser votre argent chez vos ennemis, allez tous vous habiller des pieds à la tête au Grand Bazar social français, Grande Place 59, à Courtrai, où vous trouverez tout 50 0/0 moins cher qu'ailleurs; tout ce que vous y achèterez est fabriqué par des socialistes et la majeure partie des petits bénéfices que vous y laisserez doivent servir à la construction d'un local ouvrier.

Au premier et au second étages, assortiment considérable de draperies et vêtements pour hommes, haute nouveauté, coupe élégante, modes de Paris.

Costumes cheville depuis 11 fr. 85. — Costume en drap noir avec redingote de 24 à 36 fr. — Pardessus d'hiver, moskova extra en toutes couleurs, intérieur satin quadrillé, avec collet de velours de 19 à 26 fr. Qualité ordinaire de 12 à 15 fr. — Costumes d'enfants depuis 4 fr. 95. Au rez